

## Projet de réfection de la rue de la Grève-Gilmour par la Ville de Lévis

Dossier : 6211-06-160

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 29 août au 13 octobre 2017

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de réfection de la rue de la Grève-Gilmour par la Ville de Lévis* a pris fin le 13 octobre 2017. Conformément au mandat qui lui a été confié le 16 août 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 29 août au 13 octobre 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---

## Le projet

### Justification et description

La Ville de Lévis souhaite entreprendre des travaux de réfection de la rue de la Grève-Gilmour à Lévis afin de pallier les dommages subis aux infrastructures publiques par les glaces, les courants et l'assaut des vagues qui menacent régulièrement son intégrité. Ce projet comprend la réfection du pavage sur le kilomètre pavé de la rue, l'ajout d'une nouvelle section de rue dans la portion actuellement non pavée ainsi que l'aménagement d'une fondation sous le pavage.

Le promoteur souhaite également procéder à un élargissement suffisant de la chaussée et à l'ajout d'un cercle de virage à l'extrémité est du projet afin de permettre aux véhicules de faire demi-tour de façon sécuritaire sans empiéter sur le marais adjacent. La Ville de Lévis effectuerait également des travaux de stabilisation de berge en aménageant notamment un enrochement végétalisé de faible hauteur.

Le promoteur prévoit commencer les travaux au printemps 2018 pour une durée de deux ans, dont cinq mois de travaux de construction. Les coûts du projet sont estimés à 2,3 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 29 août 2017)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### La Renouée du Japon

- la gestion de la Renouée du Japon, une plante envahissante ;
- la superficie de l'emprise municipale où la Renouée du Japon sera éliminée ;
- l'aide offerte par la municipalité pour éliminer la Renouée du Japon sur les terrains privés ;
- le suivi municipal après les travaux d'élimination de la Renouée du Japon.

#### La route

- l'aménagement d'un fossé de chaque côté de la route ou d'un seul ;
- le remplissage du fossé bordant le fleuve ;
- la présence d'une canalisation qui refoule l'eau lors de fortes crues ;
- le réaménagement de cette canalisation dans le cadre des travaux ;
- le niveau de la nouvelle rue par rapport aux niveaux des grandes marées ;
- l'enrochement actuel en bordure de la route ;

- l'aménagement d'un nouvel enrochement en bordure de la route du côté du fleuve ;
- l'installation de la structure du pavé de béton.

#### **La propriété d'une partie du terrain**

- la présence de deux résidences non desservies par la route à l'extrémité est ;
- la propriété du terrain de la grève Gilmour ;
- la nature du bail avec le Port de Québec ;
- le refus du Port de Québec d'ajouter les deux résidences de l'extrémité est au bail existant ;
- les démarches effectuées par la municipalité auprès du Port de Québec ;
- l'existence d'un document officiel mentionnant le cadastre de la rue actuelle.

#### **Les débris et la rampe d'accès**

- la présence de débris poussés sur la grève par les marées ;
- la gestion des débris par la municipalité ;
- la localisation de la rampe d'accès principale au fleuve ;
- la définition du caractère public de la rampe d'accès.

#### **Autres préoccupations**

- la date prévue des travaux ;
- la séquence de réalisation des travaux ;
- le potentiel archéologique du site de la grève Gilmour ;
- la présence éventuelle de fossiles datant de la Mer de Champlain ;
- la présence d'un ancien quai.

## **Les activités d'information et de communication**

### **Le centre de consultation**

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

<b>Centre</b>	<b>Adresse</b>
Bibliothèque Pierre-Georges Roy <i>Accès Internet gratuit</i>	7, rue Monseigneur-Gosselin, Lévis

## Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
29 août 2017	<i>Le Soleil</i>	
31 août 2017	<i>Le Journal de Montréal</i>	
6 septembre 2017		<i>Le Cahier municipal de la Ville de Lévis</i>
13 septembre 2017		<i>Le Cahier municipal de la Ville de Lévis</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
29 août 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Chaudière-Appalaches et de Québec	273	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 132 abonnés
19 septembre 2017 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Chaudière-Appalaches et de Québec	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 142 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mardi 19 septembre 2017 à 13 h 30
<b>Lieu</b>	Salle Harfang des neiges Hôtel L'Oiselière 165-A, Route du Président Kennedy Lévis
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Alexandra Barbeau, stagiaire en communication, chargée du dossier
<b>Accueil et prise de notes</b>	M. Luc Nolet, conseiller en communication
<b>Promoteur</b>	M. Serge Lavoie, conseiller technique en infrastructures, chargé de projet, Ville de Lévis
<b>Assistance</b>	41 personnes
<b>Durée</b>	1 heure 30 minutes

## Les relations de presse

Aucun média n'était présent à la séance d'information du 19 septembre 2017.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite du communiqué de presse diffusé le 29 août 2017, un article est paru dans *Le Soleil* au sujet du mandat et de la tenue de la séance d'information du 19 septembre 2017.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 19 octobre 2017

Alexandra Barbeau, stagiaire en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Luc Nolet, conseiller en communication